

## Responsabilités des acteurs de la construction

Déterminer les principales responsabilités des acteurs à l'action de construction

Code  
**12675**

Durée  
**1 jour / 7 heures**

Tarif Inter\*  
**1 025 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

### PUBLIC

Avocats – Responsables de programmes immobiliers – Juristes immobilier – Maîtres d'ouvrage – Promoteurs – Sous-traitants – Quasi-constructeurs – Assureurs

### PRÉ-REQUIS

Avoir des bases en droit de la construction ou avoir suivi la formation :

[Droit de la construction : les fondamentaux \(12693\)](#)

### NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF

## Objectifs pédagogiques

- Identifier les acteurs à l'opération de construction et leurs responsabilités
- Analyser les différents types de recours entre acteurs de la construction

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

### Identifier les acteurs à l'opération de construction et leurs responsabilités

#### Distinguer les acteurs de la construction

- Le maître d'ouvrage et ses mandataires
- La maîtrise d'œuvre : architecte, bureau d'études techniques, maîtrise d'œuvre d'exécution
- Le contrôleur technique
- Les entreprises et les sous-traitants

#### Décrypter les régimes de responsabilité

- Les responsabilités avant la réception des travaux
- La réception des travaux
- Les responsabilités après la réception des travaux
- La notion d'ouvrage, d'existant et les éléments d'équipement
- La notion de dommage

### Analyser les différents types de recours entre acteurs de la construction

#### Identifier les recours entre responsables et les recours des assureurs

- Recours du maître d'ouvrage
- Actions de l'assurance DO

#### Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

#### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

#### • Actions des constructeurs

### Se repérer dans les délais de prescription des actions

- Les prescriptions applicables
- Interruption et suspension des délais de prescription

#### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

### A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



## Prochaines sessions

...

### PARIS

- 28 Sep. 2026 – Session Garantie
- 14 Déc. 2026

### A DISTANCE

- 28 Sep. 2026 – Session Garantie
- 14 Déc. 2026

